

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIERE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

XXVI — LE CHEF SUPRÊME

—La vengeance! reprit le comte. L'enlèvement de Diane et notre fuite nous l'assurent.

—Comment? fit Humbert.

—Je devine! dit vivement Catherine: M. d'Aumont est perdu en cour s'il n'arrête pas La Chesnaye et... il ne l'arrêtera pas. Sa place perdue, sa fille enlevée; la vengeance sera belle...

—Et, ajouta le comte de Bernac, elle fera trembler ceux qui tenteraient de nous persécuter encore, car avant quinze jours chacun saura que La Chesnaye en est l'auteur. Je me charge de répandre ce bruit et de le propager.

—Maintenant, les périls? fit Mercurius dont les yeux étincelaient à travers les trous de son masque.

—Les périls! s'écria de Bernac en s'animent davantage; les périls! Ils seront anéantis si comme toi, Mercurius, comme toi, Humbert, je puis partir la nuit prochaine avec celle que j'aime!

—Avec qui? interrompit curieusement la jeune et belle Catherine.

—Avec celle que j'aime! je le répète, répondit le comte sans paraître vouloir donner d'autres explications.

—Mais les dangers? fit encore observer Mercurius.

—Seront conjurés par la réussite même de nos amours.

—Comment? s'écrièrent les deux hommes.

M. de Bernac avait changé de place depuis quelques instants, et il se trouvait debout alors entre Mercurius et Humbert.

Passant par un geste rapide chacun de ses bras autour du cou de chacun des deux hommes, il ramena les deux têtes à la hauteur de ses lèvres, puis il murmura quelques paroles à voix

tellement basse que la jeune femme, en dépit de ses efforts, ne put même parvenir à saisir aucun son.

Mercurius et Humbert poussaient en même temps une exclamation de surprise.

—Eh! firent-ils d'une voix, et en reculant chacun d'un pas.

—Oui, répondit M. de Bernac, et comprenez vous maintenant qu'il me faille la réunion de toutes vos forces pour mener à bien cette entreprise?... Comprenez-vous que de sa réussite dépend notre tranquillité à venir, et que cette tranquillité acquise ne peut plus être à jamais troublée?

Humbert et Mercurius firent un signe affirmatif.

—Alors je puis compter sur vous? poursuivit le comte.

—Nous avons juré, dit Humbert.

—Mais, dit Mercurius, nous servons encore ainsi la haine de notre père, et nous gardons

pour nous seuls ce secret puissant qu'il doit nous révéler. Est-ce bien cela?

—Oui.

—Oh! fit Humbert avec admiration, ton plan est vraiment sublime!

—Et facile à exécuter, ajouta Mercurius.



Le jeune cavalier enfonce ses éperons dans les flancs de son cheval et l'un et l'autre s'élançèrent dans le fleuve.

—Donc, reprit le comte, résumons : demain soir à dix heures, là-bas... où vous savez.

Les deux hommes s'inclinèrent en signe qu'ils comprenaient.

Et à minuit à l'hôtel de don Pedro.

—Bien ! dit Humbert.

M. de Bernac prit le manteau qu'il avait jeté sur la table et le drapa sur ses épaules, puis, ramassant le feutre qui avait roulé sur le plancher, il se coiffa avec un geste empreint d'une aisance cavalière.

—Catherine ! dit-il, tu auras demain la clef du cabinet d'armes de l'ambassadeur.

—Je l'aurai, répondit la jeune femme.

—Mercurius ! continua le comte, tu te charges de la garde de la porte de la Tourelle. Que rien ne puisse nous entraver dans notre départ.

—Repose-t'en sur moi, dit Mercurius. Demain Bernard aura les mots de passe.

—Le trésor te regarde également.

Mercurius sourit.

—Le million fût-il en monnaie d'argent au lieu d'être en quadruples d'or, j'ai les bras assez robustes pour l'emporter ! dit-il orgueilleusement.

—Toi, Humbert, tu feras tout préparer dans la journée pour notre fuite, tu présideras au départ des nôtres. Garde trente hommes d'escorte, c'est assez. La force brutale ne peut être employée, il ne s'agit que de ruse, et un plus grand nombre nous gênerait, loin de nous servir. Que les autres prennent dès le matin la route de Normandie.

—Compte sur moi ! dit Humbert.

—Et demain soir à dix heures là-bas !

—Nous y serons ! dirent à la fois les deux hommes.

—Mais, ajouta Humbert, y sera-t-il, LUI ?

—Oui ! répondit le comte.

—Tu en es sûr ?

—J'en suis sûr !

—Tu l'as vu ?... il te l'a dit ?

—Non, mais il a écrit.

—A qui ?

—A maître Eudes. Il lui donne rendez-vous pour demain soir à dix heures, au lieu ordinaire, pour expérimenter selon ce qu'il avait promis...

—Ah ! s'écria Humbert, je comprends tout maintenant ; et tu as raison.

—Sans doute, ajouta Mercurius. Nous aurons du même coup le secret, l'homme et la femme.

—C'est-à-dire la puissance, la tranquillité et l'amour, dit le comte de Bernac.

—Vous partez ? fit Catherine en voyant le comte lui envoyer un geste amical.

—Oui, ma belle ! J'ai besoin de prendre quelques heures de repos. Ne dois-je pas me battre demain pour tes beaux yeux.

—Tu te bats ? fit Humbert.

—Avec qui ? ajouta Mercurius.

—Avec La Guiche.

—Pourquoi ?

—Vous ne devinez pas ? dit le comte en souriant.

Les deux hommes marqués firent un signe négatif.

Demain matin, à dix heures, le capitaine La Chesnaye conduira ses hommes sur la route de Normandie, où l'y rencontrera sans doute. Dans tous les cas, les siens le verront.

Ne faut-il pas que le comte de Bernac soit bien et incontestablement de sa personne à la même heure ou d'autres lieux ?

Que voulez-vous de mieux qu'un duel pour constater un pareil fait ?

—Tu es digne de nous commander, Reynold ! dit Mercurius en s'inclinant.

—A demain alors ?

—A demain !

—Au revoir, Catherine ! Et songez tous à ce que chacun de vous a à faire ! La partie est belle à jouer et plus belle à gagner !

La nuit prochaine, à pareille heure, nous devons quitter Paris, emportant chacun la femme que nous aimons, le million qui nous manque, et en laissant derrière nous notre ennemi mort et nos adversaires terrifiés !

Et le comte de Bernac adressant à Catherine un dernier geste d'adieu, sortit de la pièce et gravit lestement les marches de l'escalier.

Humbert le suivit.

Après avoir parcouru, en sens opposé, le chemin que le gentilhomme avait suivi seul au milieu des ruines, quelques heures auparavant, les deux hommes atteignirent le parloir de l'abbaye donnant sur la rue de Deux-Ecus.

M. de Bernac s'approcha de la fenêtre qu'il avait si lestement franchie pour pénétrer dans l'intérieur, et avança doucement la tête par l'ouverture.

—Personne, dit-il. La rue est déserte et la nuit plus noire encore !

Et enjambant vivement l'appui de la fenêtre, il sauta dans la rue.

—Veille à l'archer ! murmura Humbert en lui serrant les mains.

—Et toi, veille sur Catherine ! Sa passion pour Mercurius me paraît un peu trop vive pour être bien vraie. Cette femme a les trois quarts de nos secrets... Prends garde !

M. de Bernac s'enveloppa dans les plis de son long manteau et s'enfonça dans l'ombre.

Humbert le suivit des yeux durant l'espace de quelques secondes, puis sautant à son tour au dehors, il disparut dans les ténèbres en prenant une direction diamétralement opposée.

Le comte s'était dirigé vers les Halles, Humbert gagna les abords de l'hôtel Soissons.

Trois heures du matin retentissaient alors dans le silence de la nuit à l'horloge de l'église Saint-Eustache.

DEUXIÈME PARTIE — LES SECRETS DE MAÎTRE EUDES

I

LE PRÉ-AUX-CLERGS

Le Pré-aux-Clergs, dont il a été si souvent question dans une foule de romans, de poésies, d'ouvrages de toutes sortes et de toutes valeurs, était une vaste prairie, riante et fraîche, plantée d'arbres et semée de buissons, qui s'étendait sur la rive gauche de la Seine, en face du Louvre.

Cette prairie occupait l'emplacement circonscrit aujourd'hui à l'est par la rue Mazurine, à l'ouest par la rue de Bourgois, au sud par la rue Saint-Dominique et au nord par les quais Voltaire, Malaquais et par la majeure partie du quai d'Orsay.

Sa longueur de l'est à l'ouest était de quatorze cents mètres

environ, et sa largeur du sud au nord de quatre à cinq cents mètres.

Jusqu'à la fin du seizième siècle et même durant les premières années du dix-septième, le Pré-aux-Cleres était divisé en deux parties distinctes : le grand Pré et le petit Pré.

Le petit Pré était situé au nord de l'enclos de l'abbaye Saint-Germain, occupant seulement la distance comprise aujourd'hui entre les rues Mazarine et des Petits Augustins, et entre la rue du Colombier et le quai Malaquais.

Le petit Pré était séparé du grand Pré par un canal, assez large, qui s'étendait en longueur depuis la rive de la Seine jusqu'au bas de la rue Saint-Benoit, suivant en grande partie le parcours actuel de la rue Bonaparte.

En 1368, le petit Pré fut cédé à l'Université, et servit, ainsi que le grand Pré, de promenade favorite aux clercs ou écoliers, d'où le nom qui leur fut donné à tous deux.

Déjà, au seizième siècle, la ceinture de murailles ornées qui entourait la capitale devenant trop étroite pour contenir la population toujours croissante de la Cité, cette population s'était jetée au dehors des fortifications et avait construit activement les faubourgs de la ville.

Le petit Pré-aux-Cleres, envahi peu à peu, commença à se couvrir de maisons, et sous le règne de Henri IV, on y ouvrit la rue des Petits-Augustins, renvoyant au grand Pré les écoliers et les promeneurs.

En 1605, à l'époque où remonte notre récit, le petit Pré-aux-Cleres n'existait plus du tout.

Le grand Pré, d'une étendue beaucoup plus vaste, avait conservé sa destination première et était, sous Henri IV, la seule promenade plantée d'arbres où les habitants de Paris pussent venir, librement et à l'abri des feux du soleil, se procurer un exercice salutaire.

Durant la foire Saint Germain surtout, cette promenade, dont elle était presque mitoyenne, se voyait envahi par la foule.

Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de donner ici l'historique détaillé de ces deux prairies, célèbres par les scènes de tous genres qui s'y passèrent et qui, cependant, suffiraient amplement, rien que par leur simple récit, à présenter un aperçu précis des mœurs et des usages des Parisiens, depuis les Capétiens jusqu'aux Bourbons.

Outre les avantages appréciables d'une promenade verdoyante, ombragée et voisine du fleuve, le grand Pré-aux-Cleres offrait encore aux oisifs et aux amateurs de bons vins, une collection remarquable de cabarets et de guinguettes.

Des bosquets touffus, des tables à demi cachées sous le feuillage, des garçons bien dressés, des servantes accortes et engageantes, les meilleurs orfres de l'Anjou, établissaient d'une façon marquée la supériorité des cabarets du Pré-aux-Cleres et justifiaient la vogue dont ils jouissaient.

Un jeu de paume en plein air, des jeux d'arc, d'arbalète et d'arquebuse, et un jeu de volant (invention toute nouvelle), attiraient les joueurs empressés de faire montre de leur adresse aux spectateurs qui se pressaient curieusement autour d'eux.

Plus loin, quatre belles allées couvertes, dont une dominant la Seine, engageaient les pas des promeneurs tranquilles et des bancs de pierre ou de bois, placés de distance en distance, invitaient au repos et à la conversation.

Un bac établi sur la Seine, en face de la Porte-Neuve et vis-à-vis la rue qui aujourd'hui porte ce nom faisait communiquer le Pré-aux-Cleres avec la rive droite de la rivière.

Rien de plus curieux, l'heure de la promenade venue, que

de voir cette foule bigarrée de grandes dames avec leurs éblouissantes toilettes, de gentilshommes aux pourpoints soyeux, aux chapeaux garnis de plumés multicolores, traverser le fleuve, qui sur le bac, qui dans les nacelles des passeurs, les uns se pressant sur le plancher massif du lourd bateau remorqué par la corde servant au passage, les autres nonchalamment étendus dans les esquifs de loug, qui souvent accomplissaient une course jusqu'au Pont-Neuf, avant de descendre sur la berge leurs locataires dédaigneux de se mêler à la foule.

Les écoliers et les habitants de la rive gauche affluaient par la porte de Nesles, à côté de laquelle se dressait la tour femense qui devait être démolie un demi-siècle plus tard, pour faire place au palais Mazarin.

Mais si, dans l'après-midi et vers le soir, le Pré-aux-Cleres présentait un coup d'œil joyeux et animé, le matin il changeait lugubrement d'aspect.

Désert et touffu, il offrait ses tapis de verdure, ses carrours épais, aux duels si fréquents qui décoloraient la noblesse durant le seizième et le dix-septième siècle.

Le lieu de promenade devenait le champ de bataille, et plus d'un petit pied chaussé de velours et de satin, en se posant le soir sur le sable, foulait une terre encore humide du sang répandu le matin.

Bien peu de rencontres, pendant le premier siècle que nous venons de citer et le premier quart du second, eurent lieu sur un autre terrain.

Le Pré-aux-Cleres avait été adopté, par les gentilshommes, pour y bien vivre et pour y bien mourir.

Louis IX, en interdisant le combat judiciaire, introduit jadis dans la Gaule avec la féodalité et la barbarie, ayant fait perdre peu à peu au duel son caractère légal, avait espéré le voir disparaître des mœurs, mais Henri II devait en faire renaître l'usage, par son amour des armes et son imprudence.

Fortifiés par les principes d'un faux point d'honneur, voulant remplacer par la vengeance personnelle l'action protectrice des lois, les duels firent bientôt, parmi la noblesse française, sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, d'effrayants progrès et dégénérent même en assassinats.

Les habitants de Paris étaient journellement témoins de ces scènes sanglantes.

On se battait, le plus ordinairement, à l'épée et à la dague, trois contre trois, et quelquefois six contre six.

Celui qui avait dépêché son adversaire avait le droit de courir au secours de ses amis.

C'était, on le voit, une véritable bataille, que ces rencontres où la mort moissonnait presque toujours les trois quarts des combattants.

Les seconds épousaient la querelle du gentilhomme qui réclamait leurs services, sans même s'en querir de la cause qui leur faisait tirer l'épée.

On donnait sa vie avec une innocence dédaignant incontestablement une bravoure digne d'éloges, mais indiquant aussi une légèreté d'esprit et un manque de raisonnement sévèrement blâmables.

Les familles puissantes avaient des spadachins qu'elles nourrissaient au sang, comme le dit plus tard Richelieu, en parlant du chevalier de Guise et de son duel avec le baron de Luz.

Justement effrayés de cette fureur de meurtres, de cette ardeur à prodiguer et à répandre le sang, les gouvernants cherchèrent à y mettre obstacle, mais l'édit de 1566, l'ordonnance de

Blois de 1579 et un arrêt du parlement de Paris de 1599, demeurèrent impuissants et inutiles.

Le nombre des duels allait toujours croissant, et en 1604, S^m donna avis au roi que, depuis son avènement au trône (1585), c'est-à-dire en l'espace de seize années, on pouvait porter de sept à huit mille le nombre de gentilshommes du royaume tués en combats singuliers.

Les lieux ordinaires choisis pour ces rencontres étaient le derrière des murs de Chartreux, le moulin de Saint-Marceau, et surtout et avant tout, ainsi que nous l'avons dit, le grand Pré-aux-Cleres.

C'était au Pré-aux-Cleres, on se souvient sans doute, que le comte de Brocas avait donné rendez-vous au chevalier de La Guiche, dans la maison de jeu de Jonas, pour le lendemain dix heures.

Ce matin même où devait avoir lieu le duel, le 14 mars 1605 par conséquent, un cavalier de bonne mine et de tournure élégante, suivait, au pas de sa monture, l'endroit où l'on devait planter, quelques années plus tard, les arbres du Cours la Reine, et longeait les jardins des Tuileries, encore à l'état inculte, se dirigeant vers la Porte-Neuve, après laquelle s'élevait péniblement la nouvelle galerie du Louvre, alors en cours d'achèvement, par les soins de l'architecte Androuet de Cerceau.

Ce cavalier, dont le frais visage révélait la jeunesse, pouvait avoir au plus vingt-huit ans.

Grand, blanc, gracieux dans ses mouvements, il était porteur de l'une de ces physionomies heureuses qui séduisent au premier abord.

Ses longs cheveux châtain clair, ses beaux yeux bleus, ses fines moustaches, ses joues rosées, son nez droit, sa bouche un peu grande, mais garnie de dents fort belles, constituaient l'ensemble d'un visage sur lequel s'épanouissait le cachet brillant de la santé, et dont le front, large et découvert aux tempes, semblait promettre une intelligence peu commune.

Vêtu d'un costume de voyage, armé d'une solide rapière, dont le fourreau battait les flancs de son cheval, et qui, à en juger par son air de vétusté et par l'usure de sa poignée, attestait de longs et loyaux services, devait être une arme de famille, le jeune cavalier avançait lentement dans sa marche, jetant autour de lui de ces regards curieux et étouffés, particuliers au voyageur à l'approche d'une grande ville ou d'un pays qu'il ne connaît pas encore, et qui cependant est le but de sa route.

En traversant la Porte Neuve, il s'arrêta devant le poste destiné aux soldats de garde, et avisant un vieux sergent, assis à califourchon sur un banc avec la gravité d'un philosophe :

— Monsieur le sergent, dit-il d'une voix douce et enjouée, vous paraît-il incongru que je vous adresse deux questions sans avoir l'honneur de vous connaître ?

Le vieux soldat releva la tête, et examina rapidement le cavalier avec une sûreté de coup d'œil qui eût fait honneur à un brigadier de gendarmerie.

— A vos ordres, mon gentilhomme, fit-il en se levant.

— Eh bien ! monsieur le sergent, reprit le jeune voyageur, faites-moi l'amitié de me dire d'abord quelle heure il peut être en ce moment ?

Le sergent se pencha vers l'entrée du corps-de-garde, à côté de la porte duquel il était, et après avoir interrogé l'horloge placée à l'intérieur :

— Huit heures un quart, répondit-il.

— Grand merci.

— Ensuite, mon gentilhomme ?

— Ensuite, monsieur le sergent, connaissez-vous dans Paris, et pourriez-vous m'indiquer, une hôtellerie où un homme de qualité puisse descendre, sans courir de risque pour son honneur et sans trop exposer cependant sa bourse ?

Le vieux militaire prit son menton entre le pouce et l'index de sa main droite, et inclinant légèrement le front en avant, parut se livrer au travail d'une réflexion pénible :

— Une hôtellerie décente pour un gentilhomme et dans laquelle il ne fût pas trop volé, répéta-t-il en se redressant pour lever les yeux au ciel. Du diable si je connais cela à Paris...

Voyons cependant... Nous avons bien « Les Trois-Aveugles de Compiègne », dans la rue de la Licorne, mais je n'oserais répondre de la moralité de l'hôte ; son père et son grand-père ont été pendus pour vol et assassinat sur la personne de voyageurs, sa femme est en prison et son fils aîné...

— Je préférerais une autre maison, interrompit en riant le cavalier.

— Il y a, rue de la Grande-Truanderie, le « Grand-Policain », mais on ne saurait y manger, même pour son argent.

— Pas-ous, alors.

— Ah ! fit le sergent comme s'il se souvenait tout à coup ; il y avait, rue de la Huchette, la « Carpe qui pleure », excellente hôtellerie, bonne table et bon gîte, pas ou peu de dépenses.

— C'est mon affaire, s'écria le voyageur.

— Oui, mais la maison a été brûlée il y a quinze ans, durant les guerres de la Ligue, ajouta le sergent en secouant la tête ; maintenant, il n'y a plus qu'un tas de débris à la place.

— Diable ! fit le cavalier en riant, j'aurais peine à trouver ce qu'il me faut, à ce qu'il paraît.

— Attendez, mon gentilhomme, attendez !

— Oh ! j'attends, sergent, car j'ai heureusement tout le temps d'attendre !

— Nous avons encore l'hôtellerie des « Deux-Pendus », à la place aux Veaux ; le « Verre-Cassé », rue Trousee-Vache ; l'Hôtellerie du Bel-Air, rue de la Mortellerie, mais je me ferais un scrupule d'envoyer à un homme de naissance et d'épée...

— Jusqu'ici, fit observer le gentilhomme, je sais bien où je ne dois pas aller, mais cela, quoique fort intéressant déjà, ne saurait me suffire...

— Attendez encore, mon gentilhomme !

— J'attends toujours, sergent.

— Cette fois, je crois que j'ai tenu votre affaire !

— Voyons cela.

— Connaissez-vous la rue du Hoqueton ?

— Non.

— Et la rue Bouribourg ?

— Pas davantage.

— Vous ne connaissez donc pas Paris, mon gentilhomme ?

— C'est la première fois de ma vie que j'y mets les pieds, ou pour mieux dire ceux de mon cheval.

— Diable ! diable ! il est difficile de vous renseigner, alors, car la maison n'a pas d'enseigne et c'est vraiment dommage, vous auriez été là comme dans un paradis.

Je ne sais même pas comment je n'y ai pas songé plus tôt ! Bon lit, bon vin et une hôtesse qui est gentille comme un cœur ! C'est la nièce de mon propre cousin germain, sergent, comme moi, au régiment de Castel-Bayard !

Ah ! c'est vraiment bien malheureux que vous ne connaissiez pas Paris.

— Mais, sergent, est-ce que la maison de la nièce de votre

propre cousin germain est située de façon à ce qu'on ne puisse la trouver, même en cherchant bien ?

— C'est difficile, mon gentilhomme.

— Mais ce n'est pas impossible, j'imagine ?

— Je ne dis pas cela.

— Eh bien, alors ?

— Dame ! si vous voulez essayer, je vais vous donner les premières indications.

— Donnez, sergent, et, en revanche, prenez ceci pour boire à ma santé.

Et, fouillant dans la poche de ses chausses, le jeune cavalier prit une pièce de monnaie blanche qu'il offrit à son interlocuteur.

II

LE BAO

Le sergent prit la pièce d'argent sans se faire prier davantage et la fit disparaître dans le creux de sa large main.

— Mon gentilhomme, dit-il ensuite en étendant le bras dans la direction du Louvre, vous allez suivre la berge de la rivière tout droit, sans vous dérouter...

— C'est facile, interrompit le voyageur.

— Vous passerez d'abord devant le Louvre.

— Bien.

— Ensuite devant le Pont-Neuf.

— Très bien.

— Puis devant le pont aux Marchands, le grand Châtelet, le pont au Change, et enfin vous gagnerez le port au Foin.

— Ensuite ?

— Là, vous demanderez la rue des Mauvais Gargons.

— Bon !

— Vous la remonterez tout entière, et au bout, à droite, vous trouverez la rue du Hoqueton.

— Très bien. Après ?

— Après, vous suivrez la rue du Hoqueton, et la troisième maison, à main gauche, est celle dont je vous parle. Il y a une petite porte peinte en vert, avec trois trous à têtes de cuivre placés en triangle en haut.

Vous demanderez la belle Perrine, et vous lui direz que vous venez de la part du vicé Hector, le sergent au régiment de Balag-y. Elle vous donnera une petite chambre très propre ; vous vous entendrez pour le prix, et vous serez là, je vous le répète, comme un poisson dans l'eau.

— Suivre la rivière, fit le gentilhomme en récapitulant les indications données par son interlocuteur afin de se bien tracer dans la tête l'itinéraire à parcourir, passer devant le Louvre, gagner le port au Foin, demander la rue des Mauvais Gargons, tourner à droite, et la troisième maison à gauche.

— C'est bien cela ! s'écria le sergent.

— Alors, sergent, il ne me reste plus qu'à vous remercier.

— A votre service, mon gentilhomme.

— Ah ! encore un mot, cependant.

— De quoi, si vous le voulez.

— Qu'est-ce que c'est que cette belle promenade que j'apprends de l'autre côté de la rivière ?

— En face de nous ?

— Oui.

— C'est le grand Pré-aux-Clercs.

— Le Pré-aux-Clercs ?

— Oui, mon gentilhomme.

— C'est donc là que la cour et la ville viennent se promener, se battre, jouer, aimer et mourir ?

— Vous l'avez dit.

Il faut que j'aie visité cette promenade ! s'écria le jeune cavalier en poussant son cheval vers la berge.

— Doucement, doucement, mon gentilhomme ! dit le vieux sergent. Le bac ne marche pas encore à cette heure, je ne vois aucun passeur sur la rive, et à moins que vous ne fassiez le tour par le Pont-Neuf, ce qui ne laisserait pas que d'être assez long, il vous faut renoncer à visiter ce matin le Pré-aux-Clercs.

— C'est malheureux ! fit le cavalier avec un geste de regret, j'aurais voulu débiter à Paris par une excursion au Pré-aux-Clercs ; cela m'aurait promis bonne chère et nombreuses aventures.

— Dame ! dit le sergent en riant, il y aurait bien encore un moyen....

— Lequel ?

— Ce serait de passer la Seine à la nage !

— Par Notre-Dame-d'Auray !... c'est une idée ! s'écria le voyageur.

— Quoi ! dit le sergent avec stupéfaction, car il voyait prendre au sérieux par le jeune homme une proposition qu'il avait faite par simple plaisanterie, vous voulez traverser la rivière ?

— Certainement.

— Avec votre cheval ?

— Sans doute.

— Mais vous n'y songez pas, mon gentilhomme ?

— Pourquoi ?

— Parce que vous allez vous noyer, vous et votre monture.

— Bah ! fit le cavalier avec ironie. Mon cheval et moi, en chassant le cerf, avons bien souvent traversé des étangs deux fois larges comme votre Seine !

— Mais vous allez vous mouiller !

— Mes bottes ne craignent pas l'eau.

— Mais attendez au moins que le bac marche.

— Je n'aime pas à attendre, monsieur le sergent.

— Ventre-Mahon ! mon gentilhomme, je ne vous laisserai pas accomplir une pareille foue.

— Ne craignez rien, sergent, et laissez-moi faire, répondit le voyageur en dégageant doucement les rênes de son cheval que le vieux soldat avait saisies.

D'ailleurs, je viens de mettre dans ma tête d'aller visiter sur l'heure ce Pré-aux-Clercs dont je rêve depuis tant d'années, et, par saint Marc ! mon patron, rien ne saurait m'en empêcher !

Je suis d'origine bretonne, voyez-vous, mon digne sergent, partant quand j'ai quelque chose dans la cervelle, il faut, bon ou mauvais, que ce quelque chose s'accomplisse.

Donc, encore une fois, laissez-moi faire !

Et le jeune homme, conduisant sa monture vers les eaux du fleuve, commença à descendre la berge rapide.

Le vieux sergent courut après lui.

— Encore une fois, mon gentilhomme, s'écria-t-il, vous allez vous noyer ! C'est tenter Dieu que de risquer pareille aventure ! La Seine est large, profonde et rapide en cet endroit. Vous ne pourrez résister au courant...

Le pauvre sergent se démenait en pure perte, car son jeune interlocuteur continuait à avancer vers le lit de la rivière, sans lui répondre autrement que par un sourire et un geste amical.

Tout à coup le soldat poussa un cri de joie : il venait d'apercevoir du renfort venant à son aide.

Effectivement, depuis quelques instants deux nouveaux personnages étaient apparus sur la berge de la rivière.

Ces deux personnages, vêtus avec une extrême recherche et montant deux admirables chevaux de race espagnole, avaient suivi la galerie du Louvre, venant, par conséquent, de l'intérieur de Paris, et se dirigeant alors vers une cabane en planches construite sur le bord de la rivière, à quelques pas de l'endroit où se trouvait le sergent et le jeune voyageur, en face du lieu où était amarré le bac.

—Demandez à ces deux nobles cavaliers s'il n'y a pas danger de mort à tenter ce que vous voulez entreprendre, dit le sergent en reprenant les rênes du cheval, dont les deux pieds de devant n'étaient plus qu'à quelques lignes de l'eau verdâtre.

N'est-ce pas, messeigneurs, continua-t-il sans donner le temps au voyageur de lui répondre et en se retournant vers les nouveaux arrivés, n'est-ce pas que j'ai raison ?

—Qu'est-ce donc, sergent ? demanda l'un des deux cavaliers en s'approchant.

—Monneur veut aller ce matin au Pré-aux-Clercs !

—Eh bien ! je n'y vois point d'obstacles !

—Mais il faut traverser la Seine !

—Sans doute ! et c'est ce que nous allons faire nous mêmes.

—Vous voyez bien, sergent ! dit le jeune voyageur en voulant une seconde fois dégager sa monture, mais le vieux militaire ne lâcha pas prise.

—Quoi ! s'écria-t-il, mes gentilshommes, vous allez traverser la Seine ?

—Certainement.

—A la nage ?

Les deux cavaliers se regardèrent en ouvrant de grands yeux, puis ils partirent ensemble d'un éclat de rire joyeux et sonore.

—Entends-tu, La Guiche ? s'écria l'un en reprenant haleine.

—Peste ! traverser la Seine ! Qu'en penses-tu, d'Herbaut ? répondit l'autre.

Et le chevalier de La Guiche et le marquis d'Herbaut, car c'étaient eux se rendant au Pré-aux-Clercs, le lieu du rendez-vous indiqué la veille au soir par le comte de Bernac, le chevalier de La Guiche et le marquis d'Herbaut se reprirent à rire de plus belle.

—Ce brave sergent a perdu la tête ! dit le marquis.

—Ce n'est pas moi, mais bien ce gentilhomme ! murmura le vieux militaire.

—Que dis-tu ? demanda le chevalier.

—Je dis que ce jeune cavalier veut traverser la Seine à la nage pour s'aller promener au Pré-aux-Clercs, et que si vous ne vous joignez pas à moi pour l'en empêcher, c'est un homme perdu !

En entendant la conversation engagée derrière lui, et dont il se trouvait être le sujet principal, le voyageur s'était retourné sur sa selle d'abord, puis s'était dévidé à faire faire à son cheval un mouvement de tête à la queue, qui lui avait permis de se trouver en face des deux autres cavaliers.

Les trois hommes se saluèrent avec une politesse du meilleur goût, et qui indiquait trois hommes bien élevés.

—Pardon, monsieur, dit La Guiche lorsque le sergent eût achevé, et en s'adressant directement au jeune homme, pardon, mais ce que nous raconte ce brave homme serait-il vrai ?

—Parfaitement vrai.

—Ainsi vous voulez traverser la Seine à la nage avec votre cheval ?

—Oui, monsieur.

—Et sans autre but que d'aller vous promener au Pré-aux-Clercs ?

—Sans autre but que de contenter une fantaisie.

La Guiche et d'Herbaut se regardèrent encore, puis se mirent pour la troisième fois à rire bruyamment ; mais ce rire était empreint d'une telle gaieté communicative que le vieux sergent ne put conserver lui-même son sérieux.

Le voyageur fronça les sourcils, et son œil bleu lança un jet de flamme.

Portant vivement la main à la garde de son épée.

—Par la mordieu ! s'écria-t-il, je n'ai pas pour habitude de me laisser railler, messieurs !

Le chevalier lui fit signe de la main d'avoir un peu de patience, puis, parvenant enfin à contenir l'éclat de sa gaieté :

—Vous vous méprenez, monsieur, dit-il avec une exquise politesse. Le marquis d'Herbaut et moi ne saurions nous railler de vous. Une fantaisie comme celle que vous voulez contester ne peut offrir prise aucune à la moquerie, car elle dénote une bravoure évidente ; mais elle est tellement folle et tellement singulière que vous ne pouvez vous empêcher de la voir exciter la gaieté.

—Vouloir passer la Seine à la nage quand le bac est à deux pas de soi !... Avouez au moins, monsieur, que cela est par trop original ! ajouta le marquis d'Herbaut.

—Mais, répondit le jeune homme, ce vieux sergent m'a affirmé que le bac ne marchait pas d'aussi bon matin.

—Cela est vrai d'ordinaire ; mais toute la question est de réveiller les passeurs et de payer double pour le passage, c'est ce que nous allons faire.

—Et, ajouta La Guiche, si vous voulez bien nous honorer de votre compagnie, nous traverserons ensemble la Seine, mais sans mouiller un poil de nos montures.

Cette proposition était tellement raisonnable qu'il y eût eu folie réelle à la repousser.

Le jeune voyageur le comprit, et, remerciant le chevalier, il lui répondit qu'il acceptait en gardant pour lui tout l'honneur de cette rencontre.

Pendant ce temps, M. d'Herbaut avait été frapper à la porte de la cabane en planches, et avait donné ordre au passeur de se préparer à monter son bac.

Quelques minutes après, La Guiche invitait son nouveau compagnon à pousser son cheval sur le plancher du vaste bateau.

Le voyageur obéit en jetant sur les eaux de la Seine un regard de regret.

—Vive Dieu ! s'écria le chevalier en riant, on jurerait, monsieur, que vous regrettez votre traversée à la nage ?

—Ma foi, messieurs, il ne fallait rien moins que l'honneur de votre compagnie pour m'y faire renoncer, répondit le jeune homme.

—Mais ce projet était insensé ! dit le marquis.

—Insensé ou non, il était logé dans ma cervelle.

—Ah ! monsieur est entêté ? fit La Guiche en riant.

—Je suis Breton, répondit simplement le voyageur.

—Et vous arrivez de provinces ? demanda le marquis d'Herbaut.

—Cela se voit, n'est-ce pas, messieurs ? fit le jeune homme en souriant.

—Ne prenez pas ma question en mauvaise part, monsieur,

dit vivement le marquis ; je n'ai nullement l'intention de vous offenser.

— Oh ! je ne m'offense point, monsieur ; et je trouve tout naturel que, entrant aujourd'hui pour la première fois dans la capitale du royaume, je n'aie pas cette aisance et ces façons particulières aux seigneurs de la cour.

— Vous en avez au moins la bonne mine, monsieur, repartit poliment le chevalier.

Les trois cavaliers étaient entrés dans le bac, et le passeur, tirant énergiquement sur la corde tendue d'une rive à l'autre, eut bientôt fait parcourir au bateau le premier tiers de la largeur du fleuve.

Aucun des trois gentil-hommes n'était descendu de cheval.

La guiche suivait des yeux le cours de la Seine.

— Avouez, dit-il en se retournant vers le jeune homme, qu'il est plus commode d'être sur ce plancher qu'au milieu de ces rapides, et que vous regrettez moins la traversée à la nage.

Le gentilhomme breton regarda fixement le chevalier.

— Avouez votre pensée entière, fit-il en souriant ; vous croyez qu'en prétendant accomplir mon projet, j'ai tout bonnement fait acte de faufaronnade ?

— Nullement, monsieur, répondit le chevalier en se mordant les lèvres ; car, effectivement, il voyait sa pensée devinée, mais, par politesse, il ne voulait point en convenir ; nullement ! seulement je crois que, si vous eussiez mis votre intention en action, vous vous en repentiriez très-certainement à cette heure.

— Vous croyez ?

— Je le crois ; regardez comme, en cet endroit, la rivière est rapide, et comme ses eaux sont tourmentées.

— Donc vous croyez que j'aurais eu peur et que je me serais repenti ?

— Peur, non ; repenti, oui.

— Eh bien ! monsieur, comme je veux que vous ne puissiez jamais douter de ma parole, et que j'affirme que j'aurais fait sans le moindre regret ce que je voulais accomplir, je vous en donne à l'instant la preuve !

Et, avant que La Guiche ni d'Herbaut eussent pu deviner seulement sa résolution, le jeune voyageur, enfendant les éperons dans les flancs de son cheval et l'enlevant de la main, le fit bondir en avant, sauter par-dessus le plat bord du bac, et l'un et l'autre s'élançèrent dans le fleuve.

La secousse donnée au bateau avait été si forte qu'il faillit chavirer.

Le chevalier et le marquis poussèrent en même temps une double exclamation de surprise et d'effroi.

III

LES TROIS GENTILHOMMES

L'intrépide cavalier et sa monture avait tout d'abord disparu sous un nuage d'éclume, soulevé par le choc de leurs corps avec les eaux profondes ; mais presque aussitôt le chevalier et le marquis purent les voir tous les deux : le cheval nageant avec vigueur, soutenu qu'il était par une main savante, et le jeune homme, ferme en selle, droit, calme et souriant comme s'il ne courait aucun danger.

— Il est fou ! s'écria d'Herbaut.

— Il est admirablement brave ! répondit La Guiche.

— Mais voit donc, mon cher, il se prélassait sur son cheval comme s'il était sur la terre ferme !

— Cordieu ! ce jeune homme me plaît !

— Et à moi aussi !

— C'est un hardi compagnon !

— Eh ! mon gentilhomme ! cria d'Herbaut, vous ne doutez plus de vous ! Remontez dans le bac ; vous conduirez votre cheval à la traîne.

— Grand merci ! répondit le voyageur ; je suis bien là et j'y reste... Soyez sans crainte, j'arriverai à la rive aussi vite que vous !

Le chevalier de La Guiche descendit alors de cheval, s'avança sur le bord du bac qui se trouvait au beau milieu de la rivière, ôta son chapeau, et saluant en s'inclinant comme s'il eût été dans un salon :

— Monsieur, dit-il en s'adressant au nageur et en désignant de la main son compagnon qui était également descendu de monture ; monsieur, j'ai l'honneur de vous présenter M. le marquis Raoul-Ambal d'Herbaut, et je suis, moi, le chevalier Charles-Philippe de La Guiche.

Je vous dis en mon nom, et en celui du marquis, que nous sommes enchantés d'avoir eu le bonheur de votre rencontre et qu'il ne tient qu'à vous de devenir notre ami intime !

Le jeune homme se rapprocha du bac, et, tendant le bras droit, serra successivement les deux mains que lui offrait les deux seigneurs.

— Cette présentation vaut mieux qu'une autre, car, faite dans de telles circonstances, aucun de nous ne saurait l'oublier, dit-il joyeusement.

— Nous feriez-vous la grâce de l'achever, cette présentation, en nous confiant votre titre ? demanda le marquis avec une expression de courtoisie à laquelle il n'y avait pas à se méprendre.

Le jeune homme rougit à cette demande si naturelle ; puis redressant la tête comme s'il eût eu honte de ce premier mouvement de confusion, il rapprocha encore son cheval du bac qui avançait rapidement, et forçant le pauvre animal à nager contre le bateau :

— Le nom et le titre que je porte ne m'appartiennent pas, dit-il d'une voix brève. Mon nom et mon titre véritables m'ont été volés alors que j'étais encore au berceau. C'est une histoire de famille que je vous confierai un jour, messieurs ; car je viens à Paris pour en achever le dénouement.

En attendant, on m'appelle le baron de Grandair, et je ne me nommerai pas autrement jusqu'au jour où j'aurai repris le nom et le titre de mes aïeux, après les avoir lavés dans le sang de l'infâme qui les a souillés en les prenant.

Celui qui a eu l'honneur de vous répondre, messieurs, et d'accepter cette amitié que vous lui offrez si généreusement, s'appelle dont simplement du nom et du titre que je viens de vous dire.

— Baron de Grandair ! répéta d'Herbaut en souriant, votre mine ne fait pas mentir votre nom, monsieur !

— Mais, malheureusement, ma fortune ne le fait pas mentir davantage, monsieur le marquis ; car ma baronnie est, comme sa dénomination l'indique, une baronnie de vapeur et de fumée !

Quoi qu'il en soit, je suis bon gentilhomme, messieurs, et vous pouvez me serrer la main sans déshonneur pour vous !

En disant ces mots, le baron lança un fier regard sur ses nouveaux amis ; mais ce regard, dégagé de toute provocation, n'offrait que cette expression de fierté naturelle à l'homme qui a conscience de sa propre valeur.

Le marquis et le chevalier s'inclinèrent encore.

—Nous en doutons si peu, dit La Guoh, que, à partir de cette heure, nous vous considérons comme notre intime, monsieur le baron; et nous souhaitons vivement que vous fassiez de nous le même cas que nous faisons de votre esprit et de votre personne.

Le bac atteignait en ce moment la rive gauche de la Seine, et le cheval du baron de Grandair gravissait le talus recouvert par les eaux, sortant progressivement de l'eau en agitant de plaisir sa belle tête intelligente.

Une fois sur la terre ferme, l'animal se secoua en lançant autour de lui une pluie fine; puis il respira bruyamment en levant les naseaux vers le ciel.

De l'autre côté de la rivière, immobile sur la berge, le vieux sergent avait suivi des yeux la scène qui venait de se passer.

En voyant le jeune gentilhomme s'élanquer dans le fleuve, il avait poussé une série de jurons énergiques:

—Corps du diable! mordieu! saugneu! s'était-il écrié; il ne vaut pas en avoir le démenti! Le voilà en pleine Seine!

Oh! le maître avait raison, quelle nature! Son père était ainsi! Oh! c'est lui, c'est bien lui!... Mon Dieu! mais il va se noyer!...

Puis, en constatant la vigueur et l'adresse à l'aide desquel les maître et cheval se tiraient de ce pas difficile, l'admiration avait peu à peu succédé à la colère et à l'effroi.

—Le voilà pardieu sain et sauf! fit-il en apercevant le baron sur l'autre rive. Allons! c'est un brave et hardi cavalier! Oh! le maître doit être heureux à cette heure.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

Un mot d'enfant.

—Bébé, quels livres veux-tu pour tes étrennes?

—Des livres de... bonsbons.

* * *

On cause du sexe féminin, et on en dit beaucoup de mal.

—Les hommes n'ont pas tout à fait tort de nous accuser, s'écria Mme B...; ainsi, moi, je ne connais que deux femmes parfaites.

—Quelle est l'autre? demanda galamment son interlocuteur.

* * *

Pensionnaire—Dites-donc, patron, ce torchon n'est vraiment pas trop propre pour s'e-suyer la figure.

Propriétaire—J'une homme, vous êtes trop exigeant pour rester dans cette maison. Cinquante ou soixante de mes pensionnaires se son essuyés après ce torchon ce matin, et vous êtes le premier que j'entends se plaindre.

A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS FRANÇAIS, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus: n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous:

PREMIÈRE SÉRIE—Le Roi des Voleurs; Le Trésor de Strong-roy; Les Héritiers du Poignard; Le Secret de l'Intendant; Le Duo de Kando; Les Deux Duchesses; Les Forçats de l'Amour; L'Homme des Grèves; Le Crime d'un autre; L'Amour à l'Épée; Un Noviciat; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE—Les Aventures du Capitaine Vatan; La Dame de Pique; La Fille de Marguerite; L'Homme des Grèves; L'Amour à l'Épée; Le Crime d'un Autre; Un Noviciat; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents:

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duo de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dames de l'Argent.

Les prix que coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants:

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge; — La Demoiselle du Cinquidze — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'un feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit: Un an, \$1.00; six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livraison domiciliaire), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des injures qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS,

Boîte 1986

475 Rue Craig, Montréal.